

LES FINANCES PUBLIQUES

Emmanuel Macron dépense « quoi qu'il en coûte » pour sa réélection avec le chéquier de la France



En deux mois, Emmanuel Macron a annoncé plus de 5 milliards d'euros de dépenses nouvelles sans la moindre piste de financement, alors même que la France vient de connaître la plus forte augmentation de ses dépenses publiques depuis la Seconde Guerre mondiale. Au « quoi qu'il en coûte » face à la crise sanitaire et économique, succède un « quoi qu'il en coûte » électoraliste qui se payera cher : revenu d'engagement pour les jeunes, plan spécifique pour Marseille, assurance-récolte, augmentation du budget du ministère de l'Intérieur, rallonge de 100 euros pour le chèque énergie, plan pour les indépendants... Toutes ces nouvelles dépenses ne sont pas inscrites dans le projet de loi de finances et ne sont financées ni par des économies ni par des réformes.

Un projet de loi de finances plus incomplet que jamais

Dans un avis d'une particulière sévérité, le Haut Conseil des finances publiques constate que le PLF « n'inclut pas l'intégralité des dépenses annoncées au cours de l'été et que le gouvernement prévoit de faire adopter en cours de débat parlementaire ». Il relève également que les prévisions de prélèvements obligatoires sont « trop basses ». Rappelons qu'ils sont en 2020 au même niveau qu'en 2016 en part de PIB (autour de 44,5%). Le PLF est si incomplet que « le Haut Conseil des finances publiques n'est pas à ce stade en mesure de se prononcer sur la plausibilité de la prévision de déficit ».



L'explosion des dépenses publiques



Ce ne sont pas seulement les dépenses de crise qui expliquent l'explosion de la dépense publique : les dépenses « ordinaires » ont augmenté de 19 milliards d'euros en 2020 et devraient encore augmenter de 48 milliards d'euros cette année et d'au moins 32 milliards d'euros en 2022 selon le Haut Conseil des finances publiques, soit une augmentation historique de 100 milliards d'euros en trois ans (hors plan de soutien et plan de relance). La crise est un prétexte à une dérive inquiétante des dépenses publiques.

Les réformes au point mort depuis 2017

Depuis 2017, Emmanuel Macron n'a engagé aucune réforme de l'État et n'a pas fait la moindre économie substantielle. Alors qu'il s'était engagé pendant sa campagne à réduire de 60 milliards d'euros la dépense publique et de 120 000 le nombre de fonctionnaires, il a continué à les augmenter, si bien que la dette atteignait déjà 100% du PIB avant la crise sanitaire. En 2018 comme en 2019, la dépense publique augmentait déjà plus rapidement qu'avec François Hollande... Emmanuel Macron est le premier président à ne pas avoir réformé les retraites. Il a aussi renoncé à adopter une loi sur la dépendance ou à construire 15 000 nouvelles places de prison. Les réformes de structure sont au point mort. Dépenser, ce n'est pas réformer.



L'hyper-dette, un risque pour notre souveraineté



La dette continue d'augmenter cette année pour atteindre un niveau historique de 115,6% du PIB. La France est l'un des pays les plus endettés de l'Union européenne : l'écart entre la dette française et la dette allemande continue de se creuser pour atteindre de l'ordre de 45 points alors qu'il était presque nul il y a 10 ans. La dette n'est jamais gratuite ; elle est une épée de Damoclès qui pèse sur notre souveraineté. Une augmentation d'un point des taux d'intérêt augmenterait la charge de la dette de près de 30 milliards d'euros par an (sous 10 ans).

RAPPEL DE NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS

Pour réduire à la fois les prélèvements obligatoires et la dette, il nous faudra engager des économies substantielles et augmenter la croissance potentielle par des réformes structurelles, notamment en augmentant la durée du travail tout au long de la vie.



Nous proposons d'engager un effort inédit de maîtrise des dépenses publiques, passant notamment par :

- une vaste réforme de notre système de retraite (le recul de l'âge légal de départ à la retraite et la suppression des régimes spéciaux permettant de dégager à terme de l'ordre de 30 milliards d'euros par an),
- la débureaucratiation à tous les niveaux et la réduction des dépenses de fonctionnement (l'hôpital français compte par exemple 34% de personnel administratif contre 20% au Danemark),
- une véritable revue des dépenses en fixant clairement des priorités (le régalien, la recherche, la santé et l'éducation/formation),
- la création d'un nouveau contrat public qui permettra de mettre fin progressivement au « statut à vie » et de réduire les effectifs des missions les moins prioritaires,
- la vente annuelle de 5% du parc HLM aux locataires,
- l'arrêt de la fermeture des centrales nucléaires et des subventions à l'éolien et au solaire,
- la lutte contre les fraudes fiscale et sociale (notamment par une carte vitale biométrique),
- la création d'une aide sociale unique plafonnée à 75% du SMIC
- le remplacement de l'Aide médicale d'Etat par une aide médicale d'urgence et le conditionnement de l'accès des étrangers aux aides sociales à 5 années de cotisations...



Cet ensemble de réformes ambitieuses permettra à l'action publique de gagner en efficacité et ainsi de financer une baisse des prélèvements obligatoires dans la durée :

- la division par deux des impôts de production qui plombent notre compétitivité et notre industrie,
- une réduction de la CSG qui pèse sur les revenus du travail pour augmenter la rémunération nette des Français qui travaillent (salariés, indépendants ou fonctionnaires),
- la réduction des droits de succession et de donation pour favoriser la circulation du patrimoine,
- la revalorisation du quotient familial,
- la suppression du forfait social pesant sur la participation et l'intéressement...

Nous nous fixons l'objectif de réduire de moitié l'écart entre le taux de dépenses publiques français (55,4% du PIB avant crise sanitaire selon Eurostat) et allemand (45,2%) ainsi qu'entre le taux de prélèvements obligatoires français (47,4% avant crise sanitaire) et allemand (41,7%).

C'est la seule manière de renforcer la compétitivité de la France et le pouvoir d'achat des Français tout en réduisant la « mauvaise dette » constituée pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement et de dépenses sociales.